

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF À LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 538/2025/INCUB-PHH-MOEA**

Objet : Étude architecturale et suivi des travaux de construction d'un incubateur des startups numériques sis à l'Arrondissement de Hay Hassani.

----*----

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMÉNAGEMENT
2. Date d'ouverture des plis : 26 mars 2025 à 11h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal n° 1 : ASSABAH, Édition du 04/03/2025
 - Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 04/03/2025
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 04/03/2025
 - Site web de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT, le 04/03/2025
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :

Nom de l'Architecte	
1	Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ
2	Architecte Ali FILAL
3	KHAOULA NAIMI ARCHITECTS SARL
4	ARCHI SBAI SARL
5	MOMA ARCHITECTURE

7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs :

✓ Néant

8. Montants des estimations sommaires :

Nom de l'Architecte		Montant estimations avant rectification	Montant estimations après rectification
1	Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ	9.500.000,00 DH HT	9.500.000,00 DH HT
2	Architecte Ali FILAL	9.438.000,00 DH HT	9.438.000,00 DH HT
3	KHAOULA NAIMI ARCHITECTS SARL	9.490.000,00 DH HT	9.490.000,00 DH HT
4	ARCHI SBAI SARL	9.072.500,00 DH HT	9.072.500,00 DH HT
5	MOMA ARCHITECTURE	9.600.000,00 DH HT	9.600.000,00 DH HT

Handwritten signature and mark

9. Liste des candidats admissibles sans réserve :

Nom de l'Architecte	
1	Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ
2	Architecte Ali FILAL
3	KHAOULA NAIMI ARCHITECTS SARL
4	ARCHI SBAI SARL
5	MOMA ARCHITECTURE

10. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

11. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Propositions techniques :

✓ Néant

12. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Nom de l'Architecte		Taux d'honoraires en % (HT)
1	Agence d'architecture AYOUB ABOULFARAJ	4,50%
2	Architecte Ali FILAL	4,00%
3	KHAOULA NAIMI ARCHITECTS SARL	4,00%
4	ARCHI SBAI SARL	5,00%
5	MOMA ARCHITECTURE	4,00%

13. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
KHAOULA NAIMI ARCHITECTS SARL	4,00%

14. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux du Jury : **04/04/2024**

Fait à Casablanca, le 07/04/2024

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID

